



EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Mairie de Blaye (33390)

L'an deux mille vingt le 22 septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Blaye étant assemblé en session ordinaire, Cinéma le Zoetrope, après convocation légale en date du , sous la présidence de Monsieur Denis BALDES Maire de Blaye.

Etaiet présents :

M. BALDES, Maire.

Mme SARRAUTE, M. BROSSARD, Mme GIROTTI, M. CARREAU, Mme MERCHADOU, M. SABOURAUD , M. SERAFFON, Adjoint, M. DURANT, Mme BAUDERE, M. GADRAT, M. RIMARK, Mme DUBOURG, Mme THEUIL, Mme GRANGEON, Mme PAIN-GOJOSSO, Mme ZANA, M. MOINET, Mme SENTIER, M. CARDOSO, M. CHEVALIER, M. CASTETS, Mme HIMPENS, M. RENAUD, Mme LUCKHAUS, Conseillers Municipaux.

Etaiet absents:

M. ELIAS, Mme BAYLE

Conformément à l'article L - 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, M.RIMARK est élu secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

Conseillers en exercice : 27

Conseillers présents : 25

Conseillers votants : 25

Pour : 21

Contre : 0

Abstention : 4

1 – RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité

L'article L.2121-8 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que :

« Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le conseil municipal établit son règlement intérieur dans les six mois qui suivent son installation. Le règlement intérieur précédemment adopté continue à s'appliquer jusqu'à l'établissement du nouveau règlement. »

Il vous est donc proposé au Conseil Municipal d'adopter le règlement intérieur annexé.

Fait et adopté à l'unanimité en séance, les jours, mois et an susdits :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Certifié exécutoire pour avoir été reçu
à la Sous-Préfecture le 29/09/20
Identifiant de télétransmission : 033-21330058500014-
20200922-62532-DE-1-1

Pour le Maire empêché,
Madame Béatrice SARRAUTE

